

« Capitaine Thomas Sankara » : LA MÉMOIRE DES ANNÉES RÉVOLUTIONNAIRES

Ce documentaire captivant, constitué en presque totalité d'archives, brosse un portrait exceptionnel de l'icône de la révolution burkinabè

L'ESSOR 25.02.2015

La présentation de la grande avant-première du film documentaire « Capitaine Thomas Sankara » de Christophe Cupelin a eu lieu lundi à l'Institut français de Bamako. Les projections s'étendront à d'autres régions : Kayes, Sikasso et Ségou. Ce film sera présenté au FESPACO 2015.

« C'est un film nouveau dont la production finale est faite en 2014. Il traite des questions de développement de l'époque où Thomas Sankara vivait et d'aujourd'hui au Burkina Faso et au Mali. Il traite d'autres thèmes d'actualité comme la sécurité alimentaire, l'alphabétisation, et la place de la femme dans la société », indique Beatrice Meyer, la directrice résidente de la coopération suisse au Mali lors d'un point de presse tenu en marge de la diffusion du documentaire. Elle avait à ses côtés le réalisateur du film, Christophe Cupelin, et la directrice déléguée de l'Institut français, Corinne Micaelli-Mulholland.

Pour le « Franco-Suisse », Christophe Cupelin, le point de départ se situe en 1985, soit un an après le changement de dénomination de la « Haute Volta » qui devient « Burkina Faso » (Le pays des Hommes intègres). Découvrant le tout nouveau « Faso », le jeune réalisateur est inspiré par la révolution en cours conduite par Thomas Sankara. « Mon film ne se veut pas objectif, mais il se veut comme un témoignage, un hommage à cette jeunesse burkinabè qui était pour la libération du joug néocolonial, pour l'amélioration de ses conditions de vie », explique Christophe Cupelin.

Son documentaire lance donc, à la jeunesse africaine, un appel au retour à ses propres valeurs. « Ce qui est inédit dans ce film, c'est qu'il rend au Burkina sa propre mémoire audiovisuelle. Je veux à travers cette production de 2012-2014 sauvegarder la mémoire du peuple du Burkina Faso. C'est une invite aux sources africaines, à l'africanité tout court », précise le réalisateur.

La spécificité de ce documentaire est qu'il est constitué de 99% d'archives. Ce recueil d'archives dure environ 90 minutes. Très lié au Burkina Faso, Christophe Cupelin lance son premier long métrage après les courts métrages « Kononga » (en 2006), « Y'a Personne ? » (en 2002) et « Dondoli Studio » (1997).

« Capitaine Thomas Sankara », documentaire captivant, dépeint avec humour la révolution conduite par Sankara, ancien président du Burkina Faso. De 1983 à 1987, le capitaine se bat en faveur de l'indépendance politique du pays, de l'allègement de son endettement, mais aussi de l'éducation des jeunes, de l'émancipation des femmes et de l'éradication de la corruption. Cette politique intransigeante et les frasques de ce jeune et charismatique dirigeant font trembler les puissants de ce monde et s'achèvent malheureusement en 1987, année de son assassinat.

Depuis plus de 25 ans, Christophe Cupelin collecte des archives écrites, sonores et audiovisuelles dont il réussit à faire un montage méticuleux pour broser un portrait exceptionnel de cette icône révolutionnaire.

Dans son documentaire, le réalisateur met l'accent sur des déclarations comme l'appel de Sankara aux chefs d'Etat africains à l'OUA : « Il faut que les chefs d'Etat africains acceptent de vivre africains. C'est la seule façon pour eux de vivre dignement et librement ». En passant par ce discours à l'ONU le 4 octobre 1984 : « Je veux parler au nom de tous les laissés-pourcompte, parce que je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Et la déclaration faite à Addis Abeba le 29 juillet 1987 : « La dette ne peut être remboursée parce que d'abord si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas. Soyons en sûrs. Par contre si nous payons, c'est nous qui allons mourir. Soyons en sûrs également. »

Autant de paroles fortes qui ponctuent ce film atypique affaibli seulement par la mauvaise qualité de certaines images. Mais c'est la rançon du genre de sacrifier l'esthétique à la valeur documentaire.

Alhoudourou A. MAÏGA